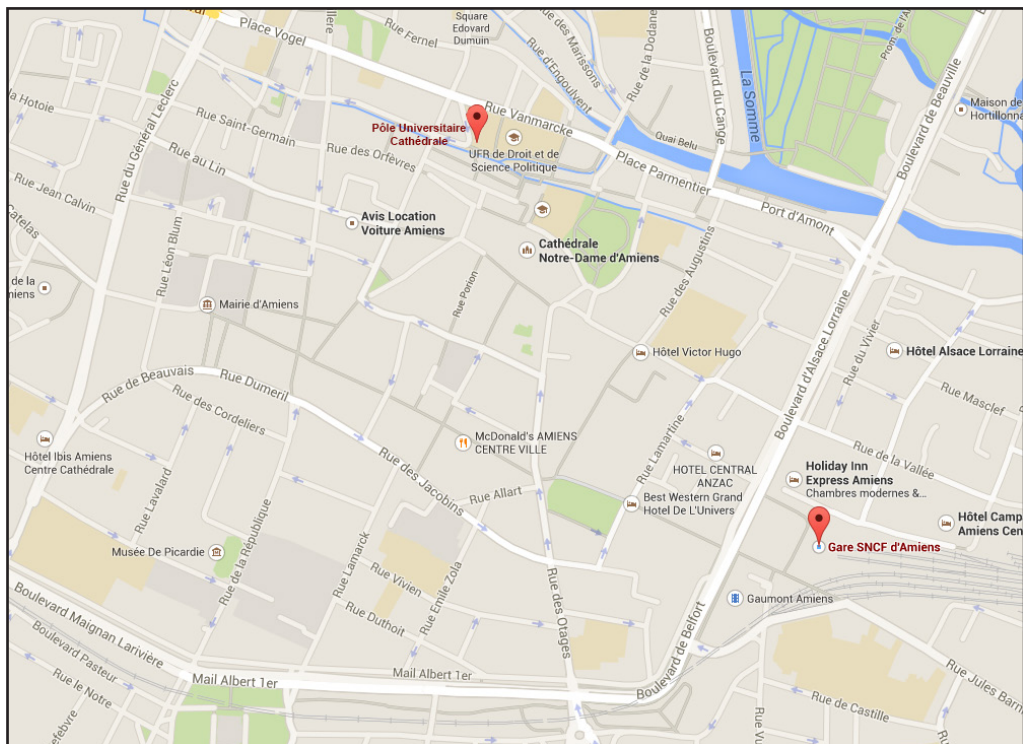




30 septembre 2016 - 9h00

Université de Picardie Jules Verne

Pôle Universitaire Cathédrale

10 placette Lafleur - Amiens

Matin : amphi Condorcet

Après-midi : amphi Bodin

■ Conception : Direction de la recherche ■ Impression : Reprographie campus ■ UPJV

État de droit et dispositifs juridiques
relatifs à la lutte contre le terrorisme :
la tension entre mesures exceptionnelles
et droit commun

Organisation : Mouloud Boumghar & Lucie Delabie
Contact : Nathalie Deveze - nathalie.deveze@u-picardie.fr

État de droit et dispositifs juridiques relatifs à la lutte contre le terrorisme : la tension entre mesures exceptionnelles et droit commun

- 9h20 -

Exception(s), dérogations et droit commun dans les ordres internes et internationaux

- Mesures exceptionnelles, lois d'exception et droit commun en France : quelle différence ?
Charles Reiplinger, *Maître de conférences en droit public, Université Paris XIII*
- Les régimes dérogatoires en droit international des droits de l'Homme : approche comparée (raison d'être, pratique et caractérisation)
Marie Rota, *Post-doctorante en droit public, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines*

10h20-10h50 : Débat

10h50-11h10 : Pause-café

- 11h20 -

Approche comparée des dispositifs législatifs de lutte contre le terrorisme

- L'évolution de la législation anti-terroriste du Royaume-Uni depuis les attentats de septembre 2001
Stewart Field, *Professeur de droit pénal, Université de Cardiff (Royaume-Uni)*
- La lutte anti-terroriste dans un contexte de transition politique et de fragilité institutionnelle : le cas tunisien
Jean-Philippe Bras, *Professeur de droit public, Université de Rouen*
- La législation et la pratique anti-terroristes françaises : un dispositif d'exception ?
Olivier Cahn, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Cergy-Pontoise*
- Le droit italien et la lutte contre le terrorisme
Stefano Catalano, *Professeur de droit, Université de Verone, Italie*

12h20-12h50 : Débat

13h-14h30 : Déjeuner

- 14h30 -

Quel contrôle dans les situations de risque de substitution des régimes d'exception au droit commun ?

- Les commissions militaires de Guantanamo : quel contrôle ?
Sharon Weill, *Chercheuse associée au CERI Sciences Po Paris*
- Le contrôle parlementaire en France : un rempart suffisant pour la défense de l'Etat de droit et des libertés (état d'urgence et contrôle de l'anti-terrorisme et du renseignement) ?
Charles-Edouard Sénac, *Maître de conférences en droit public, UPJV*
- Le contrôle du Conseil constitutionnel et de la juridiction administrative
Olivier Pluen, *Maître de conférences en droit public, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*
- Le contrôle de la juridiction judiciaire
Elise Letouzey, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UPJV*

15h50-16h10 : Pause-café

- 16h10 -

- La Cour européenne des droits de l'Homme, les dérogations et la lutte anti-terroriste
Athanasia Petropoulou, *Docteur en droit, Juriste assistante à la Cour européenne des droits de l'Homme*
- La CJUE et le Parlement européen : quelles compétences de contrôle ?
Laure Clément-Wilz, *Professeur de droit public, Université de Limoges*

16h50-17h20 : Débat

17h30-17h50 : Conclusions : **Mouloud Boumghar** et **Lucie Delabie**, *Professeurs de droit public, UPJV CURAPP-ESS*